

Déclaration d'accident pour les élèves

Coordonnées de l'élève blessé (à remplir par le corps-enseignant)

Prénom

Nom

Classe

Adresse

CP/Localité

Déroulement accident (à remplir et signer par le corps-enseignant)

Date de l'accident (jour-mois-année/heure-minute)

Lieu accident

Déroulement (*1)

Constataion (*2)

Blessure (*3)

Date, signature

Coordonnées parent (à remplir et signer par un parent)

Prénom

Nom

Téléphone mobile

E-mail

IBAN

CH

Premiers soins par

Suite traitement par

Ass. accident du blessé

Date, signature



Déclaration d'accident pour les élèves

1 – Concernant la description de l'accident, il faut indiquer : où, quand, comment, avec qui ou quoi ?

2 – Qui a procédé aux constatations ? Nom des témoins

3 – Partie du corps atteinte (gauche/droite), nature de la lésion

Les parents doivent faire une déclaration d'accident à leur caisse maladie. L'assurance de la commune intervient en complément de celle des parents (10% des frais éventuellement franchise).